

Épreuve certificative des unités capitalisables 1 et 2 DEJEPS Perfectionnement Sportif - Mention "Pelote Basque"

UC 1/UC2 : Concevoir un projet d'action. Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

Concevoir un dossier de 20 pages maximum ayant pour but de présenter le fonctionnement et le rayonnement de la structure et de présenter la conception d'un projet d'action Présenter avec support vidéo (diaporama) la conception du projet : objectifs visés, évaluations prévues et outils de communication.	Durée - 60 minutes max (20' de présentation maximum suivie d'un entretien de 40' maximum)	Lieu FFPB
--	---	------------------

Épreuve certificative, qui prend place dans la deuxième moitié du cycle de formation, permet d'évaluer le candidat sur sa capacité à concevoir et à mettre en œuvre un projet.

Elle consiste en une présentation d'un rapport suivie d'un entretien. Le candidat est évalué sur sa capacité à :

- analyser l'environnement socio-économique et sportif
- définir le rôle des intervenants et favoriser le travail en équipe
- déterminer et présenter des objectifs dans le cadre du projet.
- définir des moyens
- planifier et mettre en œuvre un projet
- procéder aux évaluations intermédiaires et adapter son action.
- évaluer le projet réalisé
- effectuer des bilans de son action et de son équipe.
- analyser des acquis pour le stagiaire

Le candidat s'appuie sur un document de 20 pages maximum. Il est possible d'utiliser l'outil informatique pour la présentation.

Le document support doit être remis au jury au plus tard 15 jours avant l'épreuve.

Déroulement de l'épreuve : le candidat dispose de 20 minutes pour sa présentation et répond ensuite pendant 40 minutes aux questions des évaluateurs. 60' max

Évaluation de l'épreuve : 3 parties (grille d'évaluation en annexe)

Ces 3 temps permettent d'évaluer le stagiaire : complémentarité de ces temps de certification.

Évaluation du dossier : critères retenus

- Analyse le contexte du projet d'action (environnement socio, économique, type de structure, ...)
- Précise les acteurs concernés (staff d'encadrement, équipe, dirigeants etc.)
- Présente les objectifs visés
- Développe les propositions d'actions et les ressources mobilisées

Évaluation de l'exposé : critères retenus

- maîtrise le temps de l'exposé
- contrôle le plan d'exposé
- s'exprime clairement
- développe des actions complémentaires au dossier
- propose un bilan de son expérience
- maîtrise les concepts et les notions
- fait un bilan de compétences

Évaluation de l'entretien : critères retenus

- Justifie et apporte des précisions sur le diagnostic de l'environnement de la pratique
- détermine des objectifs en rapport avec le diagnostic effectué
- propose des choix d'actions adaptés
- décrit les moyens humains et financiers mis en œuvre
- présente le déroulement des actions réalisées dans le temps (planification),
- promeut le projet d'action
- conçoit un dispositif d'évaluation pertinent au regard du projet.
- fait un bilan critique de son action et de ses acquis

RESPECT DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMEN T

- Respecter le cadre réglementaire strict tout au long de l'évaluation (référentiels).
- Veiller à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe l'évaluation.
- Evaluer les compétences des candidats uniquement en fonction de leur prestation.
- N'intervenir que pour des raisons de sécurité ou de mise en danger.

NEUTRALITÉ ET OBJECTIVIT É

- Faire abstraction de tout intérêt personnel et professionnel.
- Ne pas évaluer une personne connue personnellement.
- Adopter une attitude neutre et bienveillante et une posture adaptée (vouvoiement).
- Evaluer la personne sans aucune considération ni parti-pris.
- Ne pas porter des jugements de valeur

CONFIDENTIALIT É ET SOLIDARITÉ

- Garantir la discrétion professionnelle vis-à-vis des candidats et évaluateurs.
- Ne pas rapporter les avis sur les prestations des candidats à l'extérieur.
- Garantir la solidarité entre les évaluateurs et leur obligation de réserve.

GRILLE DE CERTIFICATION DU D.E.J.E.P.S

UC 1

◀ **IDENTITÉ du stagiaire :**

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM et Prénom : -----		<input type="checkbox"/> Absent	<input type="checkbox"/> Absent
NOM de l'organisme de formation :	Spécialité du DEJEPS :	1er passage :	2nd passage :
CNF-Pelote - FFPB	Pelote Basque	Date :	Date :
N° d'habilitation de la formation :	Mention(s) :	Signature :	Signature :
	Perfectionnement sportif		

UC 1 : Être capable de concevoir un projet d'action

OL1.1 EC d'analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel :

- Inscrire son action dans le cadre des orientations et des valeurs de l'organisation dans une perspective éducative
- Participer à des diagnostics sur un territoire
- Inscrire son action dans le cadre des politiques publiques locales
- Prendre en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés
- Agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux

OL1.2 EC de formaliser les éléments d'un projet d'action :

- Impliquer les bénévoles dans la conception
- Définir les objectifs d'un projet d'action
- Proposer les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics
- Organiser la mise en œuvre de démarches participatives
- Concevoir des démarches d'évaluation

OL1.3 EC de définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action :

- Composer une équipe d'intervenants
- Élaborer un budget prévisionnel
- Négocier avec sa hiérarchie les financements d'un projet d'action
- Prendre en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel

Proposition : (Cocher la case correspondante)

- AVIS FAVORABLE**
- AVIS DÉFAVORABLE**

Commentaires :

Nom de l'évaluateur 1 :

Signature :

Nom de l'évaluateur 2:

Signature :

GRILLE DE CERTIFICATION DU D.E.J.E.P.S

UC 2

◀ **IDENTITÉ du stagiaire :**

Absent

Absent

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM et Prénom : _____		1^{er} passage : _____	2^{ème} passage : _____
Nom de l'organisme de formation :	Spécialité du DEJEPS :	Date :	Date :
CNF FFPB	Pelote Basque	Signature :	Signature :
N° d'habilitation de la formation :	Mention(s) :		
	Perfectionnement sportif		

UC 2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

OI 2.1 EC d'animer une équipe de travail :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Participer au recrutement de l'équipe - Animer les réunions au sein de l'organisation - Mettre en œuvre les procédures de travail | <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux actions de tutorat dans l'organisation - Faciliter les démarches participatives au sein de l'organisation - Accompagner le développement des membres de l'équipe |
|---|---|

OI 2.2 EC de promouvoir les actions programmées :

- Représenter l'organisation
- Concevoir une démarche de communication
- Participer aux actions des réseaux partenaires

OI 2.3 EC de gérer la logistique des programmes d'action :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler le budget des actions programmées - Gérer les partenariats financiers - Planifier l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticiper les besoins en termes logistique - Organiser la maintenance technique |
|--|--|

OI 2.4 EC d'animer la démarche qualité :

- Veiller au respect des procédures de travail
- Adapter le programme d'action en cas de nécessité
- Effectuer le bilan des actions réalisées

Proposition : (Cocher la case correspondante)

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Commentaires :

Nom de l'évaluateur 1 :

Signature :

Nom de l'évaluateur 2 :

Signature :

Épreuves certificatives des unités capitalisables 3 et 4 DEEPS Perfectionnement Sportif - Mention "Pelote Basque"

UC 3/UC4 – Épreuve 1

Conduire une démarche de perfectionnement sportif en Pelote Basque

Entraînement

Situation pratique d'entraînement à partir d'une séance d'entraînement de l'équipe entraînée lors du stage en alternance (ou à défaut en centre). Mise en place d'une séance d'entraînement en toute sécurité : UC4	Présentation 20 ' maximum Conduite de séance : 90' maximum en fonction du contexte Entretien 20' maximum	Lieu : Structure professionnelle ou Centre
--	--	--

Épreuve visant à évaluer les compétences liées aux actions techniques et pédagogiques de perfectionnement sportif. Cette épreuve se déroulera en structure d'alternance ou en centre de formation. La commission d'évaluation sera constituée de 2 évaluateurs.

L'épreuve doit correspondre à la réalité professionnelle du candidat et viendra s'intégrer dans le cadre des séances mises en œuvre par le candidat.

La date de l'épreuve sera retenue par l'organisme de formation en collaboration avec les membres de la commission d'évaluation sur les dates d'entraînement du candidat. Ce dernier sera informé de la date retenue pour cette épreuve.

Modalités de l'épreuve :

- **Phase 1 :** transmission du cahier d'entraînement, présentation de la séance par le stagiaire au jury (20'), et remise de la feuille de préparation de la séance.
- **Phase 2 :** 90 minutes maximum.
- **Phase 3 :** un entretien de 20 minutes qui permettra aux évaluateurs de s'entretenir avec le candidat au sujet de sa séance. Le candidat devra être capable de faire l'analyse de sa prestation. Les évaluateurs poseront des questions relatives aux éléments retracés dans le cahier d'entraînement.

Le stagiaire devra présenter avant la séance, une feuille de préparation, faisant apparaître :

- les ou l'objectif(s) visé(s) de la séance, le stagiaire devra situer sa séance dans un cycle
- les comportements attendus et le but pour les joueurs
- l'organisation de sa situation (temps, matériel et gestion des rotations et de l'effectif etc.)
- les évolutions possibles au regard des caractéristiques et des réponses des joueurs ;
- les critères de réussite et d'évaluations de la situation

RESPECT DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

- Respecter le cadre réglementaire strict tout au long de l'évaluation (référentiels).
- Veiller à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe l'évaluation.
- Evaluer les compétences des candidats uniquement en fonction de leur prestation.
- N'intervenir que pour des raisons de sécurité ou de mise en danger.

NEUTRALITÉ ET OBJECTIVITÉ

- Faire abstraction de tout intérêt personnel et professionnel.
- Ne pas évaluer une personne connue personnellement.
- Adopter une attitude neutre et bienveillante et une posture adaptée (vouvoiement).
- Evaluer la personne sans aucune considération ni parti-pris.
- Ne pas porter des jugements de valeur

CONFIDENTIALITÉ ET SOLIDARITÉ

- Garantir la discrétion professionnelle vis-à-vis des candidats et évaluateurs.
- Ne pas rapporter les avis sur les prestations des candidats à l'extérieur.
- Garantir la solidarité entre les évaluateurs et leur obligation de réserve.

Grille d'aide : Evaluation des compétences de l'entraîneur en perfectionnement sportif

Nom du stagiaire :

Date

Lieu :

OI	Indicateurs	Échelle*			
		I	M	S	TB
	Avant la séance, sur une fiche de préparation de la séance, le candidat :				
Définir le plan d'entraînement	• positionne la séance dans le cycle d'entraînement de sa planification de saison				
	• explicite le thème et les objectifs de la séance (adéquation avec les comportements observés à l'entraînement et en compétition)				
	• intègre sa démarche dans un plan organisé				
	• présente le diagnostic de son contexte de fonctionnement (structure, équipe, staff technique et le niveau de compétition)				
	• définit des objectifs de saison adaptés et réalistes par rapport au diagnostic				
	• présente la planification - périodisation et programmation de son plan d'entraînement				
	• décrit ses modes de management de son effectif au regard des résultats en compétition et des réponses de ses joueurs par rapport ses entraînements (conduite du projet d'entraînement)				
	• prépare un groupe à la compétition				
	• décrit les situations d'entraînement conformes aux objectifs poursuivis				
	• énonce les comportements attendus				
	Dans la conduite de la séance, le candidat(e) :	I	M	S	TB
Conduire l'entraînement en pelote basque	• annonce aux pratiquants les objectifs de la séance et des situations proposées au regard du diagnostic effectué				
	• propose des lancements du jeu qui génèrent les comportements attendus en adéquation aux problèmes traités				
	• gère l'organisation des situations (effectif, type d'opposition, espace-temps, nombre de répétitions et matériel) au regard des objectifs				
	• démontre ou fait démontrer les gestes techniques en respectant les principes d'efficacité				
	• adapte son intervention en fonction du déroulement des situations et des comportements observés.				
	• Présente une attitude pédagogique appropriée : (placement, déplacements, voix, pertinence, précision et compréhension des consignes, etc.) motive le groupe et entretient avec lui une relation interactive (écoute, échange, respect, ...)				
	• corrige les comportements des joueurs en référence à leurs besoins (critères de réussite et d'efficacité)				
	• fait preuve d'une attitude pédagogique appropriée (placement, déplacements, pertinence, voix, précision des consignes, valorisation etc.)				
	• opère un retour avec les joueurs sur la séance, valide les acquis et fixe de nouveaux objectifs				
	Au cours de l'entretien post séance, le candidat(e):	I	M	S	TB
Évaluer l'entraînement	• exprime les réussites et les difficultés rencontrées				
	• mesure l'écart entre les comportements attendus et les comportements observés				
	• émet des hypothèses explicatives de résolution de problèmes				
	• propose à partir de cette évaluation des objectifs pour la prochaine séance.				

Commentaires :

NOMS et signatures des évaluateurs :

GRILLE DE CERTIFICATION DU D.E.J.E.P.S
COMPETENCES ENSEIGNANT-ENTRAÎNEUR

UC 3

◀ **IDENTITÉ du stagiaire :**

Absent

Absent

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM et Prénom : _____		1^{er} passage : Date :	2^{ème} passage : Date :
Nom de l'organisme de formation : CNF FFPB	Spécialité du DEJEPS : Perfectionnement sportif	Lieu : Signature :	Lieu : Signature :
N° d'habilitation de la formation :	Mention : Pelote Basque		

UC 3 EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif en Pelote Basque

OI 31 EC de conduire une démarche d'enseignement

- OI 311 EC de définir une progression pédagogique en pelote basque ; OI
- 312 EC de conduire un enseignement en pelote basque ;
- OI 313 EC d'évaluer le niveau d'un pratiquant ou d'un groupe de pratiquants ;
- OI 314 EC de réguler son intervention en fonction du degré de réussite du public ; OI
- 315 EC d'élaborer des séances d'enseignement collectives ;
- OI 316 EC de diriger des séances, individuelles ou collectives ;
- OI 317 EC de réaliser des bilans pédagogiques ;

OI 32 EC de conduire une démarche d'entraînement

- OI 321 EC de définir un plan d'entraînement ;
- OI 322 EC de conduire l'entraînement dans une discipline ;
- OI 323 EC d'encadrer un groupe dans le cadre de la compétition ; OI
- 324 EC d'évaluer le cycle d'entraînement ;
- OI 325 EC de faire évoluer ses entraînements en fonction des bilans ;
- OI 326 EC d'encadrer un stage ou une compétition ;
- OI 327 EC de veiller à l'éducation sportive et au respect de l'éthique ; OI
- 328 EC de présenter la filière de haut niveau auprès d'une structure ;

Proposition : (Cocher la case correspondante) <input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/> AVIS DÉFAVORABLE		Commentaires :
Nom de l'évaluateur 1 :	Signature :	
Nom de l'évaluateur 2 :	Signature :	

GRILLE DE CERTIFICATION DU D.E.J.E.P.S
COMPETENCES TRANSVERSALES TECHNIQUE &
PEDAGOGIQUE

UC 4

◀ **IDENTITÉ du stagiaire :**

Absent

Absent

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM et Prénom : _____		1er passage : Date :	2nd passage : Date :
Nom de l'organisme de formation : CNF FFPB	Spécialité du DEJEPS : Perfectionnement sportif	Lieu :	Lieu :
N° d'habilitation de la formation :	Mention : Pelote Basque	Signature :	Signature :

UC 4 EC d'encadrer les disciplines sportives Pelote Basque en sécurité

OI 41 EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques

- OI 411 EC d'évaluer les risques objectifs liés à la pratique de la discipline.
 OI 412 EC d'évaluer ses propres capacités à effectuer une démonstration technique.
 OI 413 EC d'expliciter les différents éléments de la démonstration technique.

OI 42 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants

- OI 421 EC d'évaluer les risques objectifs liés à l'activité pour le pratiquant.
 OI 422 EC d'anticiper les risques potentiels pour le pratiquant.
 OI 423 EC de maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident.

OI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

- OI 431 EC d'évaluer les risques objectifs liés au contexte de pratique.
 OI 432 EC d'anticiper les risques juridiques liés à la pratique et au milieu dans lequel il se pratique.
 OI 433 EC d'assurer la sécurité passive des équipements.
 OI 434 EC de prévenir les comportements à risque.

Proposition épreuve 1: <input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/> AVIS DÉFAVORABLE	Proposition épreuve 2: <input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/> AVIS DÉFAVORABLE	Commentaires :
Nom de l'évaluateur 1 : Signature :	Nom de l'évaluateur 1 : Signature :	
Nom de l'évaluateur 2 : Signature :	Nom de l'évaluateur 2 : Signature :	

UC 3 - Épreuve 2 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en Pelote Basque en Formation de cadres

Situation de formation avec un public en formation fédérale sur les trois brevets fédéraux ou un public en formation interne au club ou un public en BPJEPS de la discipline.

Présentation 20 ' maximum
 Conduite de séance : 90' maximum
 en fonction du contexte
 Entretien 30' maximum

Structure
 professionnelle
 Club ou Formation
 fédérale

Épreuve visant à évaluer les compétences liées aux actions de formation de cadres.

3 modalités à choisir :

Conduire une séquence de formation de cadre :

- lors d'un brevet fédéral
- ou dans sa structure d'alternance (formation interne)
- ou lors d'une épreuve organisée par l'organisme de formation.

Dans les 3 cas de figure, le thème sera celui du dispositif de formation tel que prévu dans une situation réelle professionnelle.

Le stagiaire devra conduire une action de formation auprès de différents éducateurs.

- **Phase 1 20' maximum :** Le candidat déposera sa séquence à la commission d'évaluation en la situant dans le cadre du projet de formation.
- **Phase 2 90' maximum :** conduite et animation de la séquence proprement dite, d'une durée d'1h30 maximum.
- **Phase 3 30' maximum :** entretien avec les évaluateurs, portant sur l'analyse critique de la séquence effectuée et sur les améliorations à envisager. (durée 20')

Cette situation pratique vise à évaluer les capacités des stagiaires à :

- présenter clairement les objectifs et contenus de la séquence
- mettre en œuvre des situations adaptées
- évaluer les pratiquants en action
- réguler son intervention en fonction des publics
- prendre en compte les risques liés à la pratique

RESPECT DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

- Respecter le cadre réglementaire strict tout au long de l'évaluation (référentiels).
- Veiller à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe l'évaluation.
- Evaluer les compétences des candidats uniquement en fonction de leur prestation.
- N'intervenir que pour des raisons de sécurité ou de mise en danger.

NEUTRALITÉ ET OBJECTIVITÉ

- Faire abstraction de tout intérêt personnel et professionnel.
- Ne pas évaluer une personne connue personnellement.
- Adopter une attitude neutre et bienveillante et une posture adaptée (vouvoiement).
- Evaluer la personne sans aucune considération ni parti-pris.
- Ne pas porter des jugements de valeur

CONFIDENTIALITÉ ET SOLIDARITÉ

- Garantir la discrétion professionnelle vis-à-vis des candidats et évaluateurs.
- Ne pas rapporter les avis sur les prestations des candidats à l'extérieur.
- Garantir la solidarité entre les évaluateurs et leur obligation de réserve.

Grille d'aide à l'évaluation des compétences de formateur.

Nom du stagiaire :

Date :

Lieu :

OI	Critères d'évaluation	Echelle*			
		I	M	S	TB
Elaborer un scénario de formation	Avant la séance, sur une fiche de préparation, le candidat :	I	M	S	TB
	• positionne la séance dans le cycle de formation				
	• précise les objectifs de la séquence				
Préparer les supports de ses interventions	• décrit les situations de formation conformes aux objectifs poursuivis				
	• prévoit la durée, le séquençage, une chronologie logique des différentes étapes de son intervention				
	• prévoit les outils de formation adaptés				
	Dans la conduite de la séquence, le candidat(e) :	I	M	S	TB
Mettre en œuvre une situation de formation.	• annonce aux participants les objectifs de la séance				
	• met en œuvre des situations de formation adaptées				
	• contrôle les prises de parole des participants (régulation des échanges)				
Adapter son intervention	• exploite, reformule, synthétise ... les différentes productions ou interventions des participants				
	• adapte son intervention en fonction du public				
	• fait preuve d'une attitude pédagogique appropriée (placement et déplacements, voix, pertinence, valorisation etc.) et favorise l'activité des participants				
	• gère le temps efficacement				
Évaluer son action de formation	• maîtrise les outils de communication (tableau, informatique, vidéo ...)				
	• propose une synthèse finale				
	Dans l'entretien post séquence, le candidat(e):	I	M	S	TB
	• évalue et analyse son action : objectifs atteints ? Ecart entre le scénario prévu et celui mis en œuvre ? Evaluation du public ? ...				
	• émet des hypothèses explicatives de résolution de problèmes				
	• propose à partir de cette évaluation des objectifs pour la prochaine séquence de formation.				

Commentaires :

Signatures et nom des experts –évaluateurs :

GRILLE DE CERTIFICATION DU D.E.J.E.P.S
COMPETENCES DE FORMATEUR

UC 3

IDENTITÉ du stagiaire :

Absent

Absent

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme NOM et Prénom : _____		1 ^{er} passage : Date : Lieu : Signature:	2 ^{ème} passage : Date : Lieu : Signature :
Nom de l'organisme de formation : CNF FFPB	Spécialité du DEJEPS : Perfectionnement sportif		
N° d'habilitation de la formation :	Mention : Pelote Basque		

UC 3 EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif en Pelote Basque

OI 33 EC de conduire des actions de formation

OI 331 EC d'élaborer des scénarios pédagogiques.
 OI 332 EC de préparer les supports de ses interventions. OI
 333 EC de mettre en œuvre une situation formative.
 OI 334 EC d'adapter son intervention aux réactions des stagiaires. OI
 335 EC d'évaluer des actions de formation

Proposition : (Cocher la case correspondante)

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Commentaires :

Nom de l'évaluateur 1 :	Signature :
Nom de l'évaluateur 2 :	Signature :